

## Aide-mémoire pour préparer votre séjour

**Afin de vous aider à ne rien oublier, voici une liste des choses à vérifier avant votre venue.**

### **Pour la prise en charge administrative de ma cure :**

- J'ai effectué ma demande de prise en charge auprès de mon médecin, qui s'est assuré que je ne présente pas de contre-indication à la cure
- J'ai vérifié que les orientations et la station thermale demandées par mon médecin correspondent à mes besoins
- J'ai envoyé la demande de prise en charge à mon organisme d'assurance maladie
- J'ai reçu l'acceptation de ma prise en charge par l'assurance maladie
- J'ai vérifié que les orientations indiquées sur la prise en charge correspondent à la demande faite
- Je me suis assuré d'être en règle auprès de mon employeur ou de France Travail pendant mon séjour

### **Pour le séjour (voyage/hébergement) :**

- J'ai réservé ma cure auprès de l'établissement thermal (*à noter qu'il est possible de réserver avant d'avoir la confirmation de la prise en charge ; en cas de refus de l'organisme d'assurance maladie, l'acompte sera remboursé par l'établissement*)
- J'ai reçu une confirmation de la part de l'établissement
- J'ai réservé un hébergement pour mon séjour de 3 semaines (bien s'assurer du sérieux de l'hébergeur)
- J'ai souscrit à une assurance en cas d'annulation ou d'interruption de la cure
- J'ai prévu de conduire ma voiture, je me suis assuré que mon état de santé me permettait d'effectuer le trajet
- En cas de problème médical survenu dans les 6 mois précédant mon arrivée, je me suis assuré qu'il ne contre-indiquait pas ma cure (en cas de doute, demandez à votre médecin ou au médecin thermal)

### **J'amène en cure les informations utiles au médecin thermal :**

- Documents de prise en charge de la cure
- Courrier d'adressage du médecin : liste des antécédents médicaux
- Ordonnance des traitements en cours
- Examens et courriers médicaux récents

### **ATTENTION : ADRESSES DES NOUVEAUX LOCAUX**

**L'accueil des Résidences, le Secrétariat thermal et les cabinets médicaux se trouvent maintenant au N°2 rue des Thermes, au RDC de la Résidence Napoléon.  
L'espace thermal se trouve au N°9 rue des Thermes,  
au RDC et 1<sup>er</sup> étage de la Résidence du Parc.**